

Moussyllanea. *Mélanges de linguistique et de littérature anciennes offerts à Claude Moussy*. Édité par Bruno BUREAU & Christian NICOLAS, préface de Hubert ZEHACKER (Bibliothèque d'Études Classiques, 15), Louvain - Paris, Peeters, 1998.

Par la publication de cet ouvrage collectif, des spécialistes des langues latine et grecque rendent hommage au professeur Claude MOUSSY, dont les éminentes qualités de latiniste et de grammairien font l'objet d'un éloge par Hubert ZEHACKER (p. III-IV). L'avant-propos comporte une brève esquisse biographique et une bibliographie complète des travaux du jubilaire. Ensuite viennent les contributions qui sont ordonnées par sections thématiques, que nous suivrons dans notre compte rendu et qui couvrent tous les domaines de la latinité.

I. *ETYMOLOGIA* — Françoise BADER, « Le nom de la corne et ses métaphores en indo-européen ancien » (p. 3-13) : après avoir réfléchi sur l'étymologie du nom de la « corne » (« qui donne des coups »), l'A. examine les problèmes phonétiques et morphologiques que posent les formes de la racine \**krh₂-*. Leur éclaircissement permet d'interpréter les nombreux noms qu'elle rattache à cette racine par des métaphores diverses, dont elle fait ressortir la polysémie et le caractère imprévisible ; ainsi les champs sémantiques où apparaît la métaphore de la « corne » concernent aussi bien le microcosme (zoonymes, mammifères cornus, crustacés, oiseaux, insectes, phytonymes, corail) que le temps et l'espace (mois, toponymes, surtout celui de Corinthe). — Georges-Jean PINAULT, « Analyse de lat. *caesaries* » (p. 15-30), reconstruit pour *caesar* (base de *caesar-ies*, « chevelure ») une forme primitive \**kaikro-kseh₂-es-*, « dont la coiffure est bien peignée » (construite sur un premier terme \**kaikro-* « cheveu » et une racine verbale \**kseh₂-* « gratter, racler »). Le mot *caesar* est ainsi apparenté au sanskrit *keśa-* « cheveu » (\**kaiko-*) et au tokharien A \**kekār* « rayon de roue du char » (\**kaikro-*), mais ne se superpose pas au védique *kesara-* « cheveu ». — Guillaume BONNET, « 'Fautes de langue' et création lexicale – quelques exemples de tentation paronymique » (p. 31-36), étudie l'influence du latin sur l'albanais. Plus précisément, se demande si l'altération qui s'observe dans les bases lexicales latines « est un fait proprement local – une trace du 'latin balkanique' par ailleurs un peu fantomatique –, ou bien si elle a des chances de refléter un vice de langue plus largement répandu, un trait constitutif du latin parlé » (p. 31). L'examen de ces deux faits de parole amène l'A. à constater que le phénomène d'approximation entre le latin et l'albanais est « un trait de langue non surveillé » (p. 36). — Dominique BRIQUEL, « Deux mots latins d'origine étrusque selon Isidore de Séville » (p. 37-39) : ce bref article est consacré à la contradiction interne qui résulte de l'étymologie donnée par Isidore de Séville pour les mots latins *cassis* et *lanista* ; en effet, Isidore propose une dérivation de ces mots à partir de l'étrusque, mais semble en même temps les expliquer à l'intérieur même du latin. — Danièle CONSO, « Sur quelques étymologies synchroniques de *famulus* et de *familia* » (p. 41-48) : au lieu de reprendre les diverses hypothèses d'une étymologie indo-européenne des mots *famulus* et *familia*, l'A. réfléchit sur « l'analyse que les Latins faisaient de ces mots et l'explication (ou plutôt les explications) qu'ils en donnaient » (p. 41). Elle examine d'abord certaines remarques étymologiques ou sémantiques que les Anciens ont formulées sur *famulus* et/ou *familia* et cherche, ensuite, à déceler les contextes où les emplois de ces termes confirment les explications données par les glossateurs, lexicographes et antiquaires. Cette double démarche lui permet d'opposer « une évidence qui rencontrait une adhésion massive (un lieu étymologique unit *famulus* et *familia*) et une opinion, sans doute moins largement partagée, qui associait *fames* à *familia* ou à *famulus* » (p. 47).

II. *MORHOLOGICA* — Chantal KIRCHER, « D'*elephantinus* à *croceus* et à *Romanus*. Éléments pour une approche cognitive de la création lexicale : à quelle différence de relation correspond la différence de quantité de la voyelle présuffixale dans les adjectifs de relation ? » (p. 51-59) : après avoir défini le concept d'adjectif de relation, Ch. Kircher consacre son étude aux adjectifs en *-anus* et *-inus*, qui forment un corpus

de dérivés de toponymes, anthroponymes, zoonymes, phytonymes et de noms de substances naturelles, minérales ou organiques. Partant du contenu sémantique des bases (noms de lieux, noms d'êtres humains, noms d'animaux, noms de plantes et autres substances naturelles minérales ou organiques), l'A. arrive à dégager le sens des suffixes en question, formulé dans le cadre d'une approche cognitive de la création lexicale. — Frédérique BIVILLE, « *Bacciballum* (Petr. 61, 6), 'une sacrée nana' : composés tautologiques en latin » (p. 61-68) : le genre neutre de *bacc(h)are* et *ballare*, 'danser, mener joyeuse vie' » (p. 61). — Léon NADJO, « Réflexions sur quelques apports de la linguistique moderne à l'étude de la composition nominale en latin » (p. 67-76) : après avoir rappelé les traits caractéristiques relevés, pour le procédé de la composition nominale, par les grammairiens latins, Léon Nadjo met l'accent sur les apports de la linguistique moderne pour réduire les lacunes qui subsistent dans les observations des Anciens ; ces apports concernent « le problème des critères d'identification à affiner et à compléter, celui de la genèse, toutes choses qui invitent à une nouvelle analyse du mot composé, malgré l'existence, parfois, d'une zone d'indétermination entre juxtaposé et composé » (p. 72). — Michèle FRUYT, « Le renouvellement dans l'évolution linguistique » (p. 77-87), étudie le renouvellement par répétition, qualifié de *cycle* ou *évolution cyclique* : « Il s'agit de la recréation d'une tournure de même type qu'une structure plus ancienne, lorsque celle-ci, pour diverses raisons, ne fonctionne plus très bien ou ne fonctionne plus du tout et est devenue caduque » (p. 77). Pour mieux illustrer ce phénomène dans la langue latine, l'A. procède d'abord à l'analyse des renouvellements « à l'identique », c'est-à-dire des cas où apparaissent côte à côte deux segments similaires résultant de la répétition du même phénomène à deux moments du temps. Ensuite, elle met l'accent sur les cas de recréation « où la nouvelle tournure succède à l'ancienne sans coexistence dans la même époque » (p. 77) ; cette double démarche lui permet de montrer la perte de fonctionnalité de la structure antérieure.

III. *SYNTACTICA* — Colette BODELOT, « *Tempo si, subsisto si* ... ou les propositions hypothétiques à sens 'final' chez les historiens latins » (p. 91-100) : cet article traite de deux emplois de *tempo si* chez Tite-Live (Liv. 23, 18, 1; 31, 45, 3). Après avoir fait état des énoncés attestant un tel emploi de *si* chez les historiens latins et indiqué les deux valeurs discursives de *si* (celle de type inférentiel, visant à instaurer une relation logique implicative entre deux contenus propositionnels, et celle de type illocutoire servant à établir un rapport entre deux actes du langage), l'A. signale les indices contextuels qui empêchent les linguistes d'assimiler *si* après *tempo, subsisto* ... à *si* implicatif ou illocutoire. La dernière partie de l'article porte sur l'effet de sens final ou intentionnel dont *si* est doté dans les divers contextes ; cet effet est « la conséquence d'un trait fondamental du fonctionnement langagier qui procède par formulation implicite » (p. 95) et permet la reconstitution de certains sous-entendus qui sont fortement tributaires du contexte et des connaissances humaines sur les lois de discours et des principaux mécanismes de la logique. — Marius LAVENCY, « Le participe latin » (p. 101-110) s'attache à la description et au classement des divers emplois des participes latins (*amans, amatus, amaturus*), de Tite-Live à Tacite. L'A. fonde son analyse sur les principes d'une recherche fonctionnelle, où l'identification d'une unité lexicale repose sur la réunion des systèmes de signifiants et des systèmes de signifiés. L'examen du participe avec *esse (habere)*, du participe épithète et participe incident, de l'ablatif absolu et des participes dominant, attribut et « en rallonge » permet à l'A. de corriger certains errements dans les vues sur le fonctionnement du participe latin. — Guy SERBAT, « Le tour ... *id genus* : un tissu d'anaphores » (p. 111-115) : après avoir donné un bref aperçu de l'inventaire des emplois de *id (hoc / quod) genus*, l'A. cherche à retrouver la signification exacte de la relation *id genus* avec son contexte et à dégager son rapport avec les autres emplois de l'accusatif. — Gualtiero CALBOLI, « Le *Senatus Consultum de Cn. Pisone patre* : quelques considérations linguistiques » (p. 117-130) étudie les particularités linguistiques et stylistiques de ce document, notamment la

longueur du texte, l'usage des pronoms démonstratifs et relatifs, l'emploi des temps et des modes, dans lesquelles il voit des traits caractéristiques de la langue juridique romaine, avec ses archaïsmes et sa liberté syntaxique.

IV. *SEMANTICA* — Gérard CAPDEVILLE, « *Oriundus* » (p. 133-146), propose une analyse sémantique de l'adjectif verbal *oriundus* et son emploi comme un adjectif qualificatif ; l'étude des contextes dans lesquels le terme apparaît met en lumière les facteurs qui ont permis à cet adjectif de signifier « souche étrangère » et de définir, par extension, une origine « généalogique ». — Jean-François THOMAS, « Observations sur le vocabulaire de la joie chez Plaute et Térence » (p. 147-155) se propose de faire ressortir la diversité d'emploi des termes *laetus*, *laetari*, *laetitia*, *gaudere*, *gaudium*, *hilarus*, *hilaris*, *festus*, *festiuus*, *festiuitas* et de dégager leurs relations ; en s'appuyant sur les contextes, il parvient à dégager les sèmes distinctifs qui, se groupant pour chaque terme en un ou plusieurs sèmes, permettent de faire des comparaisons entre des mots proches. — Jean-Louis BRACHET, « Les verbes *ex-saturare* et *ex-satiare* : des créations analogiques d'après *explere* ? » (p. 157-162) : après avoir dressé un bref inventaire des emplois de *exsaturare* et *exsatiare*, qui sont des doublets équivalents, l'A. émet l'hypothèse que ces verbes ont été bâtis d'après *explere* et qu'ils doivent leur préverbe à une analogie avec ce dernier ; pour étayer cette hypothèse, Jean-Louis Brachet fait état de l'association fréquente de *explere* et de *saturare* / *satiare*, de la fréquence du voisinage contextuel de ces verbes chez Cicéron et du processus d'alignement formel de *exsatiare* / *exsaturare* sur *explere*, ce qui fait ressortir la fonction de démotivation dont le préverbe est pourvu. — Françoise GAIDE, « Les noms de plantes vulnérables dans les textes médicaux latins. Lexicologie et ethnologie » (p. 163-168) examine les noms qui désignent les plantes comme vulnérables, dont le nombre s'élève à quarante ; la majorité de ces noms sont d'origine grecque et seulement une quinzaine parmi eux sont des mots latins originaux. — L'article de Benjamin GARCÍA-HERNÁNDEZ, « Lat. *seruo*. Análisis estructural e investigación histórica » (p. 169-178) comporte trois parties : (1) les deux signifiés principaux de *seruo* ; (2) le rapport étymologique de *seruo* avec *seruus* et le signifié primaire ; (3) la position structurale du signifié primaire de *seruo* et le sens de son évolution. — Elisabeth GAVOILLE, « *Ars* chez Plaute et Térence : Polysémie et sens fondamental » (p. 179-190), essaie de répondre à deux questions concernant la polysémie du terme *ars*, celle du sens primaire et celle de son évolution sémantique ultérieure. Pour ordonner le sémantisme originel de ce mot, elle applique les principes de l'analyse componentielle, qui lui permet de dégager la structure cohérente d'une polysémie et repérer les traits de sens les plus constants. Au terme de son examen, l'A. affirme que les traits constants qui livrent le sens fondamental de *ars* sont au nombre de neuf (disposition / à réussir / action / activité / acquise qui implique / moyen(s) / qui manifestent par la ruse / en vue d'un gain / raisonné) ; au sein de ceux-ci, le sème /disposition/ caractérise vingt-sept occurrences et dès lors vient en tête. — Françoise SKODA, « La notion de fonte dans les textes médicaux grecs » (p. 191-198) : l'étude des emplois du verbe *τήκομαι* (moy., 'fondre') / *τήκω* (act.-fact., 'faire fondre') dans les textes médicaux grecs permet à l'A. de dégager un champ sémantique très large, qui recouvre les domaines de la physique, de la physiologie, de la pathologie et de la thérapeutique.

V. *ONOMASTICA ET TOPONYMICA* — Alexandre GRANDAZZI, « Tous les chemins ne mènent pas à Rome: la *uia Appia* avant *uia Appia* (à propos de Liv. VII, 39, 16) » (p. 201-206) : l'objet de cette étude de toponymie historique est de savoir quel était le nom de *uia Regina* avant d'être appelée *uia Appia* ; les sources littéraires et archéologiques, l'analyse du nom des voies autrement connues autour de Rome fournissent à l'A. une matière suffisante pour émettre l'hypothèse que la *pré-Appia* s'appelait *uia Nemorensis*. — Catherine DOBIAS-LALOU, « Sur quelques noms latins en Cyrénaïque » (p. 207-212), étudie « la réception et la transposition du système onomastique latin en Cyrénaïque » (p. 206). Pour mener à bien son travail, l'A. a recours aux inscriptions de cette région hellénophone du bassin méditerranéen ; l'examen des problèmes d'ordre phraséologique, morphologique et phonétique que pose la transposition des *nomina* et *cognomina* amène l'A. à identifier les similitudes tantôt morphologiques, tantôt phoniques qui existaient entre le latin et le dialecte cyrénéen.

— Marc BARATIN, « Un seul nom pour deux îles et plusieurs noms pour chacune: de l'Halonnèse à Alonissos » (p. 213-218) : le changement de nom de l'île de l'antique Icos en l'actuelle Alonissos mène l'A. à s'interroger sur l'identification du nom de l'île d'Halonnèsos dans l'Antiquité. Après avoir exposé brièvement les indications des géographes sur l'existence de deux îles distinctes dans l'Antiquité, celle d'Icos et celle d'Halonnèsos, l'A. retrace les grandes étapes de leur histoire. En s'appuyant sur la seule indication que nous fournit le texte de Strabon, qui situe Halonnèsos entre Icos (l'actuelle Alonissos) et Skyros, et en évoquant l'hypothèse de BÜRCHNER (1890), selon laquelle l'antique Halonnèsos correspondrait à l'île aujourd'hui nommée *Peristèra*, dont l'ancien nom était *Xèron* ou *Xeronési*, l'A. émet l'hypothèse que le nom de cette île serait d'abord Halonnèsos, l'île du sel, puis *Xèron* ou *Xironissi*, avant de recevoir finalement le nom de *Peristèra*. En ce qui concerne l'ancienne Icos, elle a reçu le nom d'Alonissos en hommage à un discours faussement attribué à Démosthène. — Christian NICOLAS, « De la synonymie entre noms propres: quelques cas latins » (p. 219-228), se propose d'étudier « le degré de synonymie qui affecte les énoncés du type *X appellatur Y*, où *X* et *Y* sont tous les deux des noms propres et où *Y* est autonome » (p. 219). L'A. réussit à justifier, au moyen de l'examen de plusieurs situations de parole, le présupposé qui repose sur la possibilité de concevoir un énoncé bien constitué qui contient deux noms propres en rapport de prédication, dont l'un au moins est autonome (type *X s'appelle Y* ou peut-être plus généralement *Le nom X est le Y*), ce qui est conforme à la logique ou à ce que les logiciens et certains linguistes appellent la grammaticalité.

VI. PRAGMATICA — Laurent GAVOILLE, « *Dictum* et les énoncés performatifs » (p. 231 - 243), cherche à établir le sens premier de *dictum*, à partir duquel se laissent expliquer les sens attestés. Après avoir examiné la fréquence de deux sens de ce mot, celui de « parole » en général et celui de « bon mot » dans les textes des époques archaïque et classique, l'A. étudie d'un point de vue pragmatique les paroles désignées par *dictum* chez Plaute et Térence. Il arrive ainsi à la conclusion que le terme ne signifie pas, malgré les apparences, « parole » en général et, d'autre part, que « les actes de parole accomplis dans les énoncés désignés par *dictum* sont soit performatifs, soit perlocutoires » (p. 233). L'étude pragmatique de *dictum* permet aussi de résoudre le problème sémantique posé par le sens « bon mot » qui est attesté dès l'époque archaïque et qui apparaît ensuite comme le sens presque exclusif du mot. — Marie-Dominique JOFFRE, « Comment s'élabore le sens d'une forme ? L'exemple d'*iste* dans l'*Asinaria* de Plaute » (p. 245-252) : cet article vient prolonger, sinon compléter, la réflexion faite par l'A. à propos d'*iste* dans une de ses études précédentes portant sur le sens et les emplois de ce pronom à la fin de l'époque républicaine. L'A. examine ici toutes les utilisations d'*iste* dans un corpus bien défini, ce qui lui permet de dégager la manière dont la langue utilise les outils dont elle dispose et l'importance du genre littéraire pour les modalités d'utilisation. L'étude des emplois déictiques d'*iste*, sa référence à l'interlocuteur et son aptitude à renforcer la portée de la modalité font ressortir, d'une part, le jeu qui s'établit entre le signifié de base de la forme et tous les autres facteurs qui contribuent à ce qu'on appelle « sens » et, d'autre part, les données énonciatives particulièrement propices à l'emploi du déictique. — Anna ORLANDINI, « La polysémie du prédicat *debeo* » (p. 253-263), vérifie le développement sémantique du prédicat *debeo* dans les langues romanes et les nouvelles significations auxquelles il se prête dans certains de ses emplois. Anna Orlandini analyse d'abord la construction exprimant la valeur radicale du verbe : elle examine les diverses « saisies plénières », celles de « retenir quelque chose pris sur les biens, les droits d'un autre », « l'obligation en général », « la dette de reconnaissance », la « causalité » ; ensuite, elle tente de dégager les valeurs modales dans les interprétations multiples de *debeo* : valeur déontique « faible » (*avoir le droit*), valeur déontique « forte » (*il est nécessaire que p*), valeur épistémique subjective (*probablement*). A ces deux étapes de réflexion s'ajoute l'examen de l'évolution de *debeo* dans les langues romanes. — Christian TOURATIER, « L'imparfait, temps anaphorique ? » (p. 265-277) : après avoir rapproché l'emploi de l'imparfait à celui d'un pronom anaphorique, l'A. met l'accent sur son caractère duratif et simultané ainsi que sur les discordances temporelles entre le point de référence et le procès à l'imparfait. Cela lui permet de s'opposer à la théorie de G. Kleiber sur l'ana-

phore dite « méronomique », selon laquelle l'imparfait est « considéré comme un temps anaphorique méronomique, c'est-à-dire un temps qui introduit un nouvel événement ou état en le présentant comme une partie ou un ingrédient d'une situation passée déjà saillante ou donnée comme déjà disponible » (p. 270). À l'encontre du principe de l'imparfait exprimant une certaine forme d'anaphore, il y a aussi les imparfaits dits de début de récit et les imparfaits qui figurent dans le discours : ces emplois de l'imparfait amènent l'A. à postuler que ce temps « peut s'employer sans référence explicite à un repère temporel passé préalablement posé » (p. 276) ; ils lui donnent également l'opportunité d'exprimer sa méfiance à l'égard des théories sur les imparfaits anaphoriques.

VII. *LITTERARIA* — Jacqueline DANGEL, « Au-delà du réel et poétique de l'indiscible : le songe d'Iliia » (p. 281-294) : après avoir fait une brève introduction sur le récit de songes prémonitoires et prophétiques, l'A. étudie les étapes principales du songe tel qu'il est raconté par Iliia. Celles-ci sont indiquées par des particules chronologiques et logiques, dont l'analyse met en évidence des aberrations et contradictions sur le plan de la logique situationnelle ainsi que sur celui de temps et de l'espace. D'après l'A., le rêve d'Iliia évolue dans un espace textuel circonscrit et il est doté d'une fonction oraculaire de fondation, celle de Rome. — Bernadette LIOU-GILLE, « Des noms et des nombres: arithmétique et religion » (p. 295-303) : l'anecdote du conflit entre l'augure Attius Navius et Tarquin montre que la modification du nom attribué aux institutions mises en place pouvait confiner au sacrilège. L'augmentation de la cavalerie imposée par Servius Tullius et la répartition de la population romaine en quatre tribus qui n'avaient rien à voir avec les tribus romuléennes ont transformé totalement la définition du terme *tribus*. En effet, les divisions serviennes étaient de nombre et de nature radicalement différentes de celles de Romulus. La structure et l'organisation des tribus serviennes et romuléennes permettent à l'A. de faire ressortir les deux sens dont le terme *tribus* était doté. — Jacques CHOLLET, « À propos du poème 102 de Catulle » (p. 305-313), se propose d'éclaircir le sens de deux distiques du poème 102 de Catulle, en examinant les tournures syntaxiques, les valeurs sémantiques de certains mots-clés et les tendances stylistiques. — Jean-Marie ANDRÉ, « Le vice chez Cicéron : de la terminologie à l'idéologie » (p. 315-322), nous donne une brève esquisse de l'évolution de la terminologie du « vice » chez Cicéron ; pour faire apparaître le système cohérent où se positionne ce concept, l'A. met en évidence l'héritage des censures et du puritanisme ancestral, l'apport de l'anthropologie à l'art oratoire dans ses multiples fonctions, l'intégration de la doctrine philosophique du vice et les inflexions qu'elle imprime au vocabulaire ancien. — Jean-Michel CROISILLE, « La représentation des trois Grâces dans l'art et la littérature d'époque romaine » (p. 323-330), tente de réactualiser le dossier sur l'exploitation du mythe des Grâces dans l'art et la littérature en prenant comme point de départ l'étude bien connue de Claude MOUSSY sur *Gratia et sa famille* (Paris, 1966). L'A. s'appuie sur la liste de documents figurés répertoriée par Sichtermann. La description du schéma canonique et son exploitation ainsi que l'interprétation du culte des trois Grâces font ressortir l'histoire peu consistante de cette triade de divinités mineures et les caractéristiques de la tradition figurée qui concorde avec les principaux traits du schéma sur lequel sont fondées les diverses tentatives d'exégèse. — Luc DURET, « Horace, Mécène et l'égalité d'âme. Sur une lacune prétendue dans le texte des *Épîtres* (1, 18, 90 sq.) » (p. 331-339), est un article consacré à la manière de se comporter avec les grands pour mériter leur amitié. L'établissement du texte permet d'abord à l'A. d'éclairer aussi bien le sens du passage en question que celui du recueil entier. Ensuite le propos d'Horace est interprété : il s'agit de signaler à la fois les fautes à éviter et la façon dont un grand seigneur romain comme Mécène peut vivre dans la société sans perdre la tranquillité de son âme. — Michèle DUCOS, « Les testaments dans les lettres de Pline le Jeune » (p. 341-346) : les actes de dernière volonté dans la correspondance de Pline le Jeune amènent l'A. à s'interroger sur les rapports entre littérature et droit ; son étude vise à déceler l'attitude et les réactions de l'écrivain face au comportement des testateurs et la problématique juridique, pour laquelle il propose parfois des solutions personnelles. L'analyse de ces aspects confirme la place importante du testament dans la société romaine et révèle la compétence de Pline en matière juridique. — Nicole BOELS-JANSSEN, « Les noces de Messaline et les

rites du mariage romain. À propos de Tacite, *Annales* 11, 27 » (p. 347-358) : plutôt que de s'interroger sur la vérité historique des débauches de Messaline, l'A. s'intéresse à son mariage avec Silius, raconté par Tacite au chapitre 27 du livre 11 des *Annales*. L'analyse de ce passage et de sa signification dans la pensée de l'historien permet à l'A. d'interpréter le mystérieux verbe *subisse*, qui fait allusion au *iugum* nuptial. — †Françoise DESBORDES, « À propos d'un passage sur les genres littéraires » (p. 359) : c'est le titre de la contribution proposée par Françoise Desbordes juste quelques jours avant sa mort. — Hubert ZEHACKER, « Philosophie, *pietas* et culture dans l'*Alceste* de Barcelone » (p. 361-369), se propose de dégager les aspects moraux et spirituels de ce poème et met en lumière la fusion de deux littératures et sagesses, grecque et latine, en une seule *philia / eusebeia / pietas*. — Joseph HELLEGOUARC'H, « Sur le sens et l'emploi du vocabulaire politique chez Eutrope » (p. 371-377), examine les mots désignant le pouvoir et les détenteurs du pouvoir, ceux qui se rapportent aux relations sociales et politiques, et ceux qui désignent le comportement de l'homme politique ; au terme de cette étude, l'A. met en évidence les conceptions historiques et politiques d'Eutrope et la manière dont on concevait l'histoire de Rome à cette époque. — Étienne WOLFF, « Dracontius revisité : retour sur quelques problèmes de sa vie et de son œuvre » (p. 379-386) fait la lumière sur trois points de l'existence de Dracontius et de son œuvre, qui apparaissent particulièrement problématiques : (1) le *carmen ignotum*, qui lui valut d'être emprisonné ; (2) la mention *Blosus in Romulea* ; (3) la survie de Dracontius profane. — Bruno BUREAU, « Parthenius, et la question de l'authenticité de la *Lettre à Parthenius* d'Arator » (p. 387-397) cherche à déceler l'identité du destinataire de l'*Epistola ad Parthenium*, son authenticité et la question de savoir s'il y avait deux Parthenius contemporains, l'un qui serait le destinataire de la lettre et l'autre qui serait connu par les œuvres d'Ennode de Pavie.

VIII. *DE LATINITATE*. — Pierre FLOBERT, « Le mythe du latin 'vulgaire' » (p. 403-409) entreprend l'examen des adjectifs renvoyant à la notion « vulgaire » et nous donne une brève esquisse de l'histoire de l'invention du latin dit « vulgaire ». — Blandine COLOT, « 'Latin chrétien' ou 'latin des chrétiens'. Essai de synthèse sur une terminologie discutée » (p. 411-419), reprend les termes du débat sur l'emploi concurrent des deux expressions *latin des chrétiens* ou *latin chrétien*, et montre que la seconde était employée quand on voulait désigner le langage pratiqué par les auteurs chrétiens, alors que la première se définit comme un domaine particulier de l'étude du latin. — Bernard COLOMBAT, « Les règles d'apprentissage de la morphologie dans la grammaire latine du XVII<sup>e</sup> siècle » (p. 421-430), remonte dans le passé de la grammaire latine afin de déceler des explications relevant de l'histoire de cette discipline ; son étude est ciblée sur l'organisation de la morphologie, les règles des genres des noms, les règles morphologiques d'apprentissage des déclinaisons et les règles de formation des prétérits.

L'ouvrage se termine par un *index personarum*, un *index scriptorum antiquorum*, un *index scriptorum recentiorum*, un *index verborum*.

Hélène PERDICYOIANNI-PALÉOLOGOU.